



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



ACCOMPAGNEMENT INSTALLATION

Objectifs

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans la préparation de votre installation. Elle vous informe sur le parcours et vous propose l'élaboration d'un Plan de Professionnalisation Personnalisé complété d'un diagnostic, l'élaboration de votre Plan d'Entreprise (PE), un diagnostic sur la maîtrise de votre foncier et le montage de votre dossier de demande d'aides (si installation aidée).

■ Qui est concerné ?

Tout porteur de projet en agriculture.
Pour les installations aidées, le porteur de projet est âgé de 18 à 40 ans, est titulaire ou en cours d'acquisition d'un diplôme agricole de niveau IV (baccalauréat, BPREA et plus – liste exhaustive sur demande).

■ Prestation proposée

Nous vous proposons un accompagnement individuel en six étapes :

- Une prise d'information sur votre projet d'installation : état des lieux de l'exploitation, analyse de vos objectifs et de l'élément déclencheur de votre installation, mise en évidence de préconisations et points à éclaircir, élaboration d'un calendrier de mise en œuvre de votre projet et une orientation vers nos partenaires spécialisés.
- L'élaboration de votre plan de professionnalisation personnalisé à partir de l'écoute de votre projet et de vos compétences.
- Une étude économique prévisionnelle sur 4 ans, comportant un état de l'entreprise reprise, un descriptif de l'activité projetée, une prévision des charges de structure et marges par activité, le programme d'investissement et de financement, le calcul du revenu disponible prévisionnel.
- Si installation aidée, le montage de votre dossier de demande d'aides avec la rédaction du Plan d'Entreprise (PE), du formulaire des demandes d'aides et de ses annexes et l'ensemble des justificatifs administratifs.
- Un rendez-vous personnalisé avec une juriste spécialisée en droit rural afin de faire le point sur la maîtrise de votre foncier : baux, mise à disposition, etc.
- Votre enregistrement au CFE.

Vos conseillers référents

● Schiltigheim

■ Gisèle BERBACH

03 88 19 17 59

gisele.berbach@alsace.chambagri.fr

■ Stéphanie JEHL

03 88 19 17 57

stephanie.jehl@alsace.chambagri.fr

■ Sophie GOEHRY

03 88 99 38 39

sophie.goehry@alsace.chambagri.fr

■ Laura MEYER

03 88 99 38 38

laura.meyer@alsace.chambagri.fr

● Sainte Croix en Plaine

■ Anne Laure DUJARDIN-ROLLI

03 89 20 97 73

anne-laure.dujardin@alsace.chambagri.fr

■ Rachel FROELIGER

03 89 20 97 12

rachel.froeliger@alsace.chambagri.fr

■ Marielle PASCOLO

03 89 20 97 18

marielle.pascolo@alsace.chambagri.fr

■ Jean Paul RINGEISEN

03 89 20 97 72

jean-paul.ringeisen@alsace.chambagri.fr



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

A l'issue de l'étude, un document complet reprenant notamment l'étude économique, nos préconisations et une copie de l'ensemble des pièces justificatives fournies vous sera remis.

Deux à trois rendez-vous d'une 1/2 journée sont généralement nécessaires pour élaborer votre étude et votre demande d'aides à l'installation.

Nos +

- Prestation individuelle, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Connaissance de la réglementation et compétences en approche globale de l'entreprise agricole.
- Capacité à mobiliser et à coordonner différents intervenants : conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture et des OPA partenaires, centres de comptabilité, financeurs, services juridiques.
- Proposition d'un suivi complémentaire par les conseillers de la Chambre d'agriculture.

Engagements complémentaires

- Cet accompagnement est réalisé, dans la mesure du possible et sous réserve que le mandant ait fourni toutes les pièces en temps voulu, dans les délais nécessaires au passage du dossier au comité de sélection le plus proche.

Tarif - Durée

Tarif sur demande

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.



Chambre d'agriculture Alsace

■ Siège et Site du Bas-Rhin

2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex

■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

■ **mail** : direction@alsace.chambagri.fr

■ Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE

■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **Site internet** : www.alsace.chambagri.fr

■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

